

INTRODUCTION

Présentation du 2eme chantier de partenariat avec les Restos du Coeur

Au delà des activités directement liées à la restauration, les Restos du Coeur contribuent chaque année à l'insertion de plus de 700 personnes.

Le Responsable de l'insertion, au sein des Restos du Coeur, a pour mission d'animer l'équipe salariée et bénévole qui fait vivre le dispositif au niveau départemental.

La recherche porte actuellement sur les départements 13, 71, 44, 34, 01, 41, 58, 94, 61, 79, 89, 03.

Le Responsable insertion représente l'activité en interne et aussi en externe auprès des partenaires.

Il est accompagné et formé par le réseau national et met en œuvre localement les politiques des Restos du cœur.

La personne de l'ANRafpa retenue assure le lien, sur ce champ partenarial, avec la Délégation Régionale de l'ANR et le bureau national de l'ANRafpa. Un suivi et une animation nationale seront mis progressivement en place dans le cadre de la convention avec les Restos du Coeur.

Voir plus précisément :

- la fiche ANRafpa/Restos du Coeur d'appel à candidature pour "Responsable Départemental Insertion" au Restos du Coeur
- La fiche de mission de "Resposable Départemental Insertion" au Restos du Coeur, avec les conditions pour postuler.

Pour en savoir plus seront mises progressivement sur le site des informations plus détaillées d'une part sur les activités conduites par les Restaurants du Cœur, d'autre part sur la convention de partenariat en cours de finalisation qui liera nos deux associations.

Bien amicalement

Yves BRIEX

Président de l'ANRafpa



Un deuxième chantier de partenariat est lancé
La recherche de bénévoles pour être *Responsable
Départemental Insertion* aux Restaurants du Cœur



